



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de la licence



Economie - Gestion

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Mention : Economie-Gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150007448

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UVSQ UFR des sciences sociales et OVSQ (Observatoire de Versailles Saint Quentin en Yvelines) pour le parcours STGL.

- Délocalisation(s) :

Conventions de coopération pour organiser les enseignements de la troisième année de la licence *Economie-Gestion*, parcours *Sciences et techniques du génie logistique* (STGL) :

- Avec le groupe Ecole Supérieure de Commerce de Dakar, Sénégal (habilitation pour cinq ans à partir de 2012-2013).
- Avec l’Institut Supérieur d’Assurance et de Gestion d’Alger, Algérie de 2010-2011 à 2014-2015.
- Avec l’Ecole des Métiers de Commerce, de gestion et d’informatique de Tanger, Maroc pour 2010-2011 et 2011-2012.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l’étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Economie-Gestion* de l’Université de Versailles est organisée sur trois années. Elle propose trois parcours, en troisième année (L3) : *Sciences de gestion, Finance et économie internationale* et *Sciences et techniques du génie logistique* (STGL) (en alternance éventuellement). Elle permet d'accéder à différents masters (master *Sciences et techniques du génie logistique*, masters du domaine *Sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie*, masters *Sciences économiques* ou *Sciences de gestion*) et de s'insérer aussi professionnellement (cadre d'entreprises ou des collectivités territoriales).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Concernant les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques, les informations sont peu nombreuses et souvent contradictoires. En effet, si trois parcours sont annoncés : *Finance et économie internationales* (FEI), *Sciences et techniques du génie logistique* (STGL) et *Gestion*, ils n'ont pas beaucoup d'éléments en commun et la licence mention *Economie-Gestion* fait apparaître en réalité deux licences sous les intitulés de parcours.

Les trois premiers semestres sont communs aux parcours *FEI* et *Gestion*. On note un début de spécialisation en S4 par une unité d'enseignement (UE) de parcours pour six crédits ECTS. Aucune information n'est fournie dans ce dossier sur le parcours *Gestion* qui fait l'objet d'un autre document, mais pour lequel les deux premières années (L1 et L2) sont communes, ce qui est tout à fait discutable dans la mesure où la gestion n'y apparaît quasiment pas ; il s'agit de deux années d'économie essentiellement même si l'UE 4 du semestre 4 présente un début de spécialisation aux parcours. Assez bizarrement, l'UE de parcours en S4 ne distingue pas le parcours *Gestion* et le parcours *STGL*.

Il n'existe aucun lien entre les deux premiers parcours, le parcours *STGL* est présenté comme une mention de licence distincte, même si elle est accessible aux étudiants ayant réussi leur deuxième année d'*Economie-Gestion* et ayant choisi l'UE 4 en S4.

Le découpage des matières en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) ne permet pas le contrôle continu puisque le nombre d'heures de TD est très nettement inférieur à celui des CM (en général moitié moindre).

Les enseignements d'ouverture sont proposés sous forme d'UE libre du domaine *Droit, économie, gestion* (DEG) ou *Sciences humaines et sociales* (SHS) ou encore dans le domaine sportif de façon trop disparate. L'anglais est bien présent et de façon continue ; cette spécialisation en anglais est proposée dans l'objectif du parcours *FEI*, sans certification cependant, ce qui n'est pas suffisant. En matière de compétences transversales, une seule matière, méthodologie générale et technique d'expression, est proposée en option en S1, ce qui ne permet pas aux étudiants d'acquérir la méthodologie disciplinaire dans les matières fondamentales. L'informatique est enseignée de façon dispersée, sans certification C2i.

Concernant les compétences préprofessionnelles, un cours de projet professionnel de l'étudiant (PPE) est proposé en S1, un cours de méthodologie de recherche d'emploi en S5 parcours *FEI*, un stage optionnel en S6 parcours *FEI*, pour le parcours *STGL*, un stage de deux à quatre mois. Ces différents cours sont trop dispersés pour permettre la construction du projet professionnel.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les diplômés ont la possibilité de poursuite d'études vers différents masters selon le parcours choisi en L3 (master *Sciences et techniques du génie logistique*, masters du domaine *Sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie*, masters *Sciences économiques* ou *Sciences de gestion*). Aucune information ne permet de s'assurer de la réalité de la poursuite d'études.

Concernant le pilotage de la mention, les informations fournies sont très insuffisantes, il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Le pilotage est sans doute difficile puisque la licence est rattachée à deux composantes. Le dossier d'autoévaluation ne peut suffire à l'évaluation. Il n'y a pas de dossier établi pour la présentation de la licence mention *Economie-Gestion*, ni de fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) puisque celle présentée est celle de la licence de *Sciences économiques*. A de nombreuses reprises, il y a confusion entre les deux termes mention et parcours. Une fiche RNCP est présentée pour le parcours logistique. Il n'y a pas d'annexe descriptive au diplôme (ADD).

La licence mention *Economie-Gestion* est une licence mention économie et non économie-gestion qui cherche à augmenter ses effectifs et ses débouchés ; cependant, l'élargissement vers la gestion et la logistique doit être plus clair même si le parcours *STGL* est mieux décrit.

- Point fort :

- Anglais approfondi dans le parcours *FEI*.

- Points faibles :

- Parcours mal construits, construction de licence incohérente et absence de passerelles.
- Absence de cours communs entre les différents parcours en L3.
- Absence d'enseignements de méthodologie du travail universitaire.
- Absence de certification en langues et en informatique.
- Absence de plan d'aide à la réussite.

- Absence d'enseignements de projet personnel professionnel et d'enseignements réguliers de préprofessionnalisation.
- Absence d'informations sur la réalité de la poursuite d'études et sur l'insertion professionnelle.
- Absence d'un conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

La licence mention *Economie-Gestion* devrait être complètement reconstruite en proposant trois premiers semestres communs aux différents parcours et permettant également d'obtenir des certifications en langues et en informatique. Il conviendrait d'amener une spécialisation progressive vers la gestion, la finance ou la logistique au quatrième semestre ce qui permettrait de réorganiser des parcours clairs en troisième année de licence.

Il conviendrait de mettre en place un conseil de perfectionnement qui s'attacherait au devenir des étudiants au sens large : aide à la réussite, enseignements de préprofessionnalisation, suivi des sortants diplômés et non diplômés.



Observations de l'établissement



N° demande : LI-S3LI150007448

Domaine : DEG

Niveau : Licence

Mention : Economie - Gestion

Observation (s) :

I) Pilotage global des formations, caractéristiques organisationnelles relevant de l'Université

L'Université de Versailles Saint Quentin a fait le choix d'une gestion centralisée de certaines propositions pédagogiques ou de services d'information et d'orientation.

Ainsi, les étudiants de nos licences générales souhaitant une certification en informatique ou en langues étrangères doivent s'adresser aux services compétents de notre établissement. Il est à noter que ces certifications peuvent entraîner un surcoût par rapport aux frais d'inscription.

La poursuite d'étude de nos étudiants, leur insertion professionnelle, font l'objet d'enquêtes par les services compétents de l'Université. Nous ne saurions, au regard des effectifs étudiants concernés et du dimensionnement de nos équipes (enseignantes comme administratives), consacrer du temps à l'élaboration d'une telle information, qui en outre ne serait probablement pas d'une qualité supérieure à celle aujourd'hui disponible.

L'aide à l'orientation est principalement assurée par une équipe centralisée composée de psychologues orientateurs et documentalistes, qui interviennent dans le pilotage des modules d'orientation dispensés.

Si nos formations ne possèdent pas de « conseils de perfectionnement » stricto sensu, conseils par ailleurs non réclamés par l'arrêté du quadriennal 2009-2013, elles n'en sont pas moins pilotées.

Le pilotage de chaque formation passe en effet d'abord par des réunions d'équipes pédagogiques et des réunions regroupant enseignants, personnels administratifs et étudiants délégués par leurs camarades. Nos comités « Formation », animés par le directeur adjoint de notre UFR en charge spécifiquement de ces aspects, regroupent les responsables de toutes les licences, les secrétariats pédagogiques, les représentants étudiants.

II) Licences : réaction générale à l'évaluation de l'AERES

Notre UFR a accueilli avec une grande incompréhension l'évaluation de nos licences générales par l'AERES. Nos porteurs de projet, tout spécialement, considèrent que le travail considérable qu'ils ont effectué n'a été que très partiellement pris en compte et ne



comPRENNENT PAS l'intérêt d'être évalué sur la base d'une documentation datée et lacunaire. Une demande de rencontre des évaluateurs par les enseignants, les personnels administratifs et les étudiants a été adressée à la présidence de l'Université.

Dans l'attente d'une telle réunion, nous répondons ici précisément aux évaluations effectuées.

III) Licence d'économie et gestion

Présentation de la formation :

La licence mention économie-gestion propose en réalité 3 parcours en L3 qui sont le parcours FEI et le parcours STGL, la L3 "Sciences de gestion" ayant eu une habilitation propre lors de ce quinquennal et lors de cette évaluation, il est normal qu'elle ne soit pas présentée dans le dossier, l'ISM ayant déposé son propre dossier d'auto-évaluation.

Synthèse de l'Evaluation :

Appréciation globale :

La L3 gestion ayant obtenu une habilitation propre, elle a fait l'objet d'un dossier d'auto-évaluation séparé, ce qui explique qu'elle n'est pas présentée dans le dossier de la licence économie-gestion.

Le parcours STGL n'est pas une mention distincte, mais bien un parcours, il existe des liens entre les deux parcours puisque les 4 premiers semestres sont communs, que la L3 STGL est ouverte aux étudiants qui ont suivi les deux premières années de la Licence, même s'ils ont choisi le parcours "FEI" au S4.

La plupart des enseignements fondamentaux se décline en CM et TD tout au long de licence. Un étudiant de L1 suit entre 243 et 315 heures de CM et entre 369 et 459 heures de TD (selon l'UE libre choisie et avec la spécialité Anglais dès le S1). Sur l'ensemble de la licence, les étudiants suivent 748 heures de CM et 600 heures de TD pour le tronc commun. Le nombre de TD n'est donc pas moitié moindre que celui des CM.

Les enseignements d'ouverture sont proposés, leur objectif est de permettre aux étudiants de revoir éventuellement leur choix d'orientation en S1, tout en leur permettant d'acquérir une culture générale et une première approche des autres sciences sociales. Ces UE sont optionnelles, l'étudiant doit en choisir au moins deux en S1, au moins une en S2. Les UE proposées, loin d'être disparates, sont dans des domaines et des disciplines liées à l'économie et à la gestion. A travers ces UE, les étudiants acquièrent aussi une ouverture sur des disciplines différentes, sur des compétences qui sont amenées à se rencontrer dans certains Masters, autour de thématiques actuelles (lutte contre la pauvreté, développement durable,...), comme dans le cadre professionnel.



L'évaluation confond visiblement l'anglais transversal qui est enseigné tout au long des 6 semestres; quel que soit le parcours choisi, et la spécialité anglais. Outre la formation en sciences économiques et en gestion, cette spécialité est destinée aux étudiants souhaitant avoir une formation approfondie en anglais et éventuellement poursuivre leur formation en allemand ou en espagnol. Dans le cadre du LMD, cette spécialité doit permettre aux étudiants qui le désirent de poursuivre leurs études universitaires à l'étranger en L3. A l'issue de leur formation, ils peuvent valider leur niveau en anglais par l'obtention d'un Diplôme Universitaire en plus de la licence. Sur le point de la certification, il convient de préciser que les enseignements de langues sont transversaux et dispensés par le LANSAD et l'IECI. Si ces derniers ne sont pas habilités à délivrer la certification CLES ou autre, cela ressort de la politique de formation globale de l'UVSQ.

De même, en matière de compétences transversales, la formation ne se contente pas de l'UE méthodologie et techniques d'expression ; une seconde langue est aussi proposée en UE à choix au S1 de même que l'informatique qui est proposée aussi au S3 et au S4. Sur ce point, les étudiants sont obligés de valider le C2i et des journées de formations sont organisées au premier semestre, par le CIP qui est un service transversal de l'UVSQ. Sur la méthodologie, un enseignement de méthodologie est obligatoire en S1 (6h validé par 1 ects). Il est demandé aux étudiants, à la suite d'une visite encadrée de la bibliothèque, de construire une bibliographie commentée sur un problème économique contemporain.

A propos des compétences préprofessionnelles, il semble important de rappeler que la licence prépare avant tout aux Masters. Cela étant, tout au long de la licence économie-gestion, l'étudiant acquiert des compétences préprofessionnelles, notamment à travers le dispositif PRL qui permet aux étudiants d'acquérir des compétences indispensables en vue d'une insertion sur le marché du travail. En outre, le PPE permet aux étudiants de mieux s'orienter, grâce à une connaissance et une recherche actives des débouchés de leur formation. C'est une démarche progressive comprenant plusieurs étapes. Dans le cadre de la formation licence, il se déroule sur quatre semestres (S1, S3, S5, S6) : En S1, la construction du parcours de formation (3 ECTS), en S3, la connaissance des milieux professionnels (les métiers par secteur, branche...) et des formations (les filières de formation), en S5, l'UE "méthodologie de la recherche d'emploi" (15 htd sans ECTS dédiés) repose sur la communication avec des professionnels (lettres de motivation, CV, entretiens, forum entreprises, salon...), en S6, le stage d'au moins 4 semaines dans une entreprise ou une organisation (15 htd sans ECTS dédiés) dans le parcours « finance et économie internationale ». Le parcours « STGL » accueille des étudiants en formation initiale et en alternance. Pour les étudiants en formation initiale, le stage dure 3 à 4 mois (5 htd et 6 ECTS dédiés) un tuteur pédagogique permet d'aider à l'établissement d'une problématique de mémoire, ce tuteur vient aussi sur le lieu du stage, par ailleurs un document distribué aux étudiants les informe sur l'encadrement du stage, la rédaction du mémoire, la préparation de la soutenance. Pour les étudiants en alternance, deux visites en entreprise sont assurées obligatoirement par un tuteur académique avec un suivi du projet et du mémoire.

En effet, comme il a été relevé par l'évaluation, aucune information ne permet de s'assurer de la réalité



de la poursuite d'études. Apogée ne permet pas de produire des indicateurs concernant la poursuite des études à la réussite en deuxième cycle universitaire. De même, les diplômés de L3 ne sont pas encore enquêtés dans le cadre des Enquêtes de devenir des diplômés (à 30 mois) il est donc impossible de calculer le taux d'insertion professionnelle des étudiants à ce jour.

Sur le pilotage de la mention, la constitution d'un comité de perfectionnement n'était obligatoire que pour les licences professionnelles. Néanmoins, un conseil des formations de sciences économiques a été constitué par le conseil d'UFR des sciences sociales début 2012, afin d'assurer la cohérence des formations de l'UFR des sciences sociales en sciences économiques et assurer les échanges d'information avec le département d'économie, réparti sur plusieurs composantes. Ce conseil des formations en sciences économiques est composé d'un responsable de licence, d'un responsable pour les masters, d'un responsable d'étude par année et d'un secrétariat composé de deux personnes (une en L1 et une autre pour le L2 et L3). Pour le parcours « STGL » des réunions regroupant, 2 à 3 fois par an, des enseignants et des professionnels peuvent s'apparenter à des commissions de pilotage. Ces réunions revêtent un caractère informel qui gagnerait à être mieux formalisé.

Sur les points faibles pour lesquels le paragraphe précédent n'apporte pas d'éléments de réponse :

Les passerelles : Les étudiants ont la possibilité de se réorienter dans le cadre des dispositifs passerelles mis en œuvre par le département et des partenaires extérieurs. Les directeurs d'études informent les étudiants sur les licences professionnelles, ils accompagnent également la mobilité interne entre les mentions. Par ailleurs, la DRIP accompagne les changements de cursus vers les autres établissements. Pour les étudiants optant pour des études longues, il est possible, après avoir validé le L3, de poursuivre les études dans les domaines de l'économie et de la gestion dans le cadre de masters professionnels ou de recherche proposés à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Masters du domaine SETE mentions EGET et AMENET, Masters du domaine Droit, Economie Gestion mentions Sciences du Management et Administration et Gestion des entreprises), mais aussi de passer les concours (Ecoles de commerce, IEP, concours administratifs, Ecoles d'ingénieurs, ISLI Bordeaux...). Les Masters du domaine SETE sont présentés en L3 par le directeur des études.

Sur l'absence de cours communs entre les différents parcours en L3 : cela n'est pas une obligation, aux termes de l'Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence.

Sur l'absence de plan d'aide à la réussite : Les publics en difficulté sont identifiés en TD et orientés vers le dispositif de tutorat qui existe dans certaines matières, bien que la formation ne prévoie pas d'enseignement de mise à niveau. Dans le cadre du PRL, la formation propose un tutorat en mathématiques/statistiques dès le S1 et en mathématiques/statistiques et microéconomie au S2. En outre, le dispositif ABRI (Accompagnement, Bilan, Réorientation et Insertion professionnelle), qui associe la DRIP et le service de la Formation Continue, aide les étudiants les plus en difficulté dans leur adaptation au monde universitaire et l'élaboration de leur projet. Ce dispositif propose un accompagnement personnalisé. Les détails de ce dispositif sont présentés par la DRIP lors des



journées d'accueil des nouveaux étudiants et tout au long de la formation (consulter la page de la DRIP sur le site de l'UVSQ : <http://www.uvsq.fr/la-direction-de-la-reussite-et-de-l-insertion-professionnelle-233603.kjsp?RH=ACCUEIL-FR>).